Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/08/2024 - 126127 - 2016 B 18131 - 821 892 304 - ABCFP

Certifié
Conforme
Le 29/08/24

SAS ABCFP
80 AVENUE KLEBER

75116 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

CABINET LSC

1bis rue Edmond Nocard

94410 Saint Maurice

Téléphone 01 43 78 34 96 Télécopie

Numéro SIRET 82477972200027

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020 Brut	31/12/2020 Amort. et Dépréc.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	309 812		309 812	813 812
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 444 439		1 444 439	1 542 453
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	433		433	3 341
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**1 754 684**		**1 754 684**	**2 359 606**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 754 684**		**1 754 684**	**2 359 606**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 000	9 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(101 750)	(58 936)
	Résultat de l'exercice	**(38 525)**	**(42 814)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(131 275)**	**(92 750)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 144 730	1 118 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 228	1 323 606
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10 570
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 885 958**	**2 452 356**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 754 684**	**2 359 606**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(38 524,61)	(42 814,32)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 885 958	2 452 356
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			**1**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			(504 000)	5 644
	Variation de stock			504 000	(5 644)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			38 525	28 506
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**38 525**	**28 506**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(38 525)**	**(28 506)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(38 525)**	**(28 506)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(38 525)**	**(28 506)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		14 309
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**14 309**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(14 309)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**1**	
	TOTAL DES CHARGES	**38 525**	**42 814**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(38 525)**	**(42 814)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Détail de l'Actif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	01/01/2019 31/12/2019	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET	**1 754 684**	***100,00***	**2 359 606**	***100,00***	**(604 923)**	***-25,64***
Marchandises	**309 812**	***17,66***	**813 812**	***34,49***	**(504 000)**	***-61,93***
STOCK IMMEUBLE	309 812	*17,66*	813 812	*34,49*	(504 000)	*-61,93*
Autres créances	**1 444 439**	***82,32***	**1 542 453**	***65,37***	**(98 014)**	***-6,35***
TVA DEDUCTIBLE	5 622	*0,32*	664	*0,03*	4 958	*747,15*
TVA SUR DEPENSES RUE ANTIBES	34 015	*1,94*	34 015	*1,44*		
CREDIT TVA A REPORTER	1 343	*0,08*	5 845	*0,25*	(4 502)	*-77,02*
TVA SUR FNP	860	*0,05*	101 630	*4,31*	(100 770)	*-99,15*
INDTE IMMOBILISATION ANTIBES	1 400 300	*79,80*	1 400 300	*59,34*		
NOTAIRE TURPAULT	2 300	*0,13*			2 300	
Disponibilités	**433**	***0,02***	**3 341**	***0,14***	**(2 909)**	***-87,05***
BNP 2012	433	*0,02*	3 341	*0,14*	(2 909)	*-87,05*
TOTAL DU BILAN ACTIF	**1 754 684**	***100,00***	**2 359 606**	***100,00***	**(604 923)**	***-25,64***

Détail du Passif

Etat exprimé en **euros**	01/01/2020 31/12/2020	12 mois		01/01/2019 31/12/2019	12 mois		Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	**(131 275)**		***-7,48***	**(92 750)**		***-3,93***	**(38 525)**	***-41,54***
Capital Social ou individuel	**9 000**		***0,51***	**9 000**		***0,38***		
CAPITAL	9 000		*0,51*	9 000		*0,38*		
Report à nouveau	**(101 750)**		***-5,80***	**(58 936)**		***-2,50***	**(42 814)**	***-72,65***
REPORT A NOUVEAU	(101 750)		*-5,80*	(58 936)		*-2,50*	(42 814)	*-72,65*
Résultat de l'exercice	**(38 525)**		***-2,20***	**(42 814)**		***-1,81***	**4 290**	***10,02***
TOTAL II - Autres fonds propres								
TOTAL III - Total des Provisions								
TOTAL IV - Total des dettes	**1 885 958**		***107,48***	**2 452 356**		***103,93***	**(566 398)**	***-23,10***
Emprunts et dettes financières divers	**1 144 730**		***65,24***	**1 118 180**		***47,39***	**26 550**	***2,37***
BFP	568 897		*32,42*	561 664		*23,80*	7 233	*1,29*
JM AARON	141 000		*8,04*	141 000		*5,98*		
S COENCA	51 578		*2,94*	50 246		*2,13*	1 332	*2,65*
D COENCA	51 120		*2,91*	49 827		*2,11*	1 293	*2,60*
J COENCA	51 120		*2,91*	49 827		*2,11*	1 293	*2,60*
JC FINVEST	149 900		*8,54*	137 900		*5,84*	12 000	*8,70*
MARHAM SA	131 114		*7,47*	127 716		*5,41*	3 398	*2,66*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**741 228**		***42,24***	**1 323 606**		***56,09***	**(582 378)**	***-44,00***
COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEURS	46 068		*2,63*	23 826		*1,01*	22 242	*93,35*
FACT.NON PARV. -FRSS	695 160		*39,62*	1 299 780		*55,08*	(604 620)	*-46,52*
Autres dettes				**10 570**		***0,45***	**(10 570)**	***-100,00***
HUISSIER ANGELIQUE LIEVIN				4 570		*0,19*	(4 570)	*-100,00*
CHARGES A PAYER				6 000		*0,25*	(6 000)	*-100,00*
TOTAL DU BILAN PASSIF	**1 754 684**		***100,00***	**2 359 606**		***100,00***	**(604 923)**	***-25,64***

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en **euros**	01/01/2020 31/12/2020 12 mois	01/01/2019 31/12/2019 12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	**1**		**1**	
Ventes de marchandises				
Production vendue Biens				
Production vendue Services + Travaux				
Montant net du chiffre d'affaires				
Autres produits d'exploitation	**1**		**1**	
PRODUITS DIVERS GEST.COURANTE	1		1	
Total des charges d'exploitation	**38 525**	**28 506**	**10 019**	*35,15*
Achats de marchandises	**(504 000)**	**5 644**	**(509 644)**	*N/S*
DEPENSES CANNES RUE ANTIBES	(504 000)	5 644	(509 644)	*N/S*
Variation de stocks de marchandises	**504 000**	**(5 644)**	**509 644**	*N/S*
VARIATION STOCK IMMEUBLE	504 000	(5 644)	509 644	*N/S*
Autres achats et charges externes	**38 525**	**28 506**	**10 019**	*35,15*
LOCATIONS	581	566	16	*2,77*
HONORAIRES	37 511	21 640	15 871	*73,34*
FRAIS ACTES	102	371	(270)	*-72,64*
DEPLACEMENTS, MISSIONS, RECEP.		5 291	(5 291)	*-100,00*
SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	331	638	(307)	*-48,12*
Résultat d'exploitation	**(38 525)**	**(28 506)**	**(10 019)**	*-35,15*
Total des produits financiers				
Total des charges financières				
Résultat financier				
Résultat courant avant impôts	**(38 525)**	**(28 506)**	**(10 019)**	*-35,15*
Total des produits exceptionnels				
Total des charges exceptionnelles		**14 309**	**(14 309)**	*-100,00*
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		**14 309**	**(14 309)**	*-100,00*
CHARGES EXCEPT./OPE.GESTION		14 309	(14 309)	*-100,00*
Résultat exceptionnel		**(14 309)**	**14 309**	*100,00*
Résultat de l'exercice	**(38 525)**	**(42 814)**	**4 290**	*10,02*

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 754 684** euros**.**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 0 **1** euros et un total **charges** de **38 525** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-38 525** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et suivants, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu du soutien du principal associé,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL						

Amortissements

Etat exprimé en **euros**	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles / corporelles / des titres mis en équivalence / titres de participation / autres immo. financières }				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation / - financières / - exceptionnelles }					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	41 839	41 839	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 402 600	1 402 600	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**1 444 439**	**1 444 439**	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	741 228	741 228		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 144 730	1 144 730		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**1 885 958**	**1 885 958**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques) 1 144 730

Capital social

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020 Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	900,00	10,0000	9 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**900,00**	**10,0000**	**9 000,00**

Engagement hors bilan

Etat exprimé en **euros**

Engagement sur l'acquisition d'un bien immobilier situé à Cannes pour une valeur de 14 000K€(compromis de vente du 17 mai 2016 non dénoncé par le vendeur)

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Faits caractéristiques

Etat exprimé en **euros**

La société bénéficie d'une promesse d'acquisition concernant un bien immobilier sis au 15 rue d'Antibes à CANNES pour lequel une demande de permis de construire pour changement d'affectation du bien à usage commercial et rénovation partielle a été déposée, obtenu et purgé et constituait une des principales conditions suspensives de l'acquisition.

D'un commun accord avec le vendeur, un protocole d'accord a été signé pour proroger la date de validité du compromis de vente.

Une procédure judiciaire a par la suite été initiée par ABCFP au terme de laquelle la société a assigné le vendeur de l'immeuble :

- en vue d'obtenir l'annulation de la promesse de vente et la restitution des indemnités d'immobilisation versées suite à la découverte d'amiante dans l'ensemble immobilier,

- de l'absence d'enregistrement du protocole d'accord dans les 10 jours de sa signature entraînant sa nullité.

La direction, appuyée par ses conseils, est confiante quant à l'évolution de ce litige. Par ailleurs, la société dispose d'un permis de construire de 1154 m2 purgé de tout recours et valable jusqu'en 2021. Ce permis de construire présente une opportunité pour la société compte tenu de la modification récente du PLU qui ne permet dorénavant plus la construction d'une telle surface.

De ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée pour couvrir le stock (310k€) et les indemnités d'immobilisation.

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Charges à payer		**695 160**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**695 160**
FACT.NON PARV. -FRSS	*695 160*	

SAS ABCFP
SAS au capital de 9.000 €

Siège Social :
29 Avenue Hoche
75008 PARIS

RCS PARIS 821 892 304

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 20 Décembre 2021

PROCES VERBAL

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN LE VINGT DECEMBRE A TREIZE HEURES, au siège social

Les actionnaires de la SAS ABCFP, Société par Actions Simplifiée au capital de 9.000 €, divisé en 900 actions de 10 € chacune, dont le siège social est à PARIS (8ème arrondissement), 29 Avenue Hoche, se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Ont été annexés à cette feuille de présence les formulaires uniques de vote par correspondance ou par procuration.

La société APLITEC, Commissaire aux Comptes, dûment convoqué est absent et excusé.

L'Assemblée est présidée par Madame Sandra LEROY en sa qualité de Présidente.

La feuille de présence, certifiée exacte par la Présidente, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus des trois quarts des actions ayant le droit de vote.

JCF

En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des courriers de convocation envoyés aux actionnaires et au Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2020,
- le rapport de la Présidente,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes ainsi que son rapport sur les conventions réglementées,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- la liste des actionnaires arrêtée au 16ème jour avant la réunion de l'assemblée a été tenue à la disposition des actionnaires au siège social, quinze jours avant cette assemblée ;

- les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires au même lieu depuis la convocation de l'assemblée, à savoir :
 - projet des résolutions présenté par le Président,
 - l'inventaire et les comptes (bilan, compte de résultat) arrêtés au 31 décembre 2020,
 - rapport de la Présidente,
 - le rapport général du Commissaire aux Comptes ainsi que son rapport sur les conventions réglementées,

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration et de cette énumération.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Résolutions ordinaires

1 Lecture du rapport de la Présidente sur la marche de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et présentation des comptes de cet exercice,

2 Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes et du rapport spécial sur les conventions règlementées,

3 Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,

4 Affectation du résultat de l'exercice,

Résolutions extraordinaires

5 Augmentation de capital de 491 000 euros en numéraire par émission au pair de 49 100 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles

6 Modifications des statuts

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport de gestion établi par la Présidente, du rapport général et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, la Présidente déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS ORDINAIRES

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée approuve :

- la régularité de la convocation à chaque actionnaire,
- la régularité du droit de communication à chaque actionnaire,
- la régularité de la présente réunion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la Présidente et le rapport général du Commissaire aux comptes approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice

clos au 31 décembre 2020, à savoir le bilan et le compte de résultat, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, lesdits comptes faisant apparaître une perte de -38 525 €.
En conséquence, elle donne pour l'exercice clos au 31 décembre 2020 quitus de sa gestion à la Présidente.

Elle prend acte du fait qu'aucune charge et dépense somptuaire de la nature de celles visées à l'article 39-4 du CGI, non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, n'ont été engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que la perte de l'exercice s'élève à – 38 525 €.

Elle approuve la proposition de la Présidente et décide d'affecter la totalité du déficit de l'exercice au poste report à nouveau dont le montant est ainsi porté de -101 750 € à – 140 275 €, les capitaux propres de la société étant de – 131 275 €.

L'assemblée générale prend acte du fait qu'aucun acompte sur dividende n'a d'ores et déjà été versé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte du fait qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de cette réglementation n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidente, et constaté que le capital de la société est intégralement libéré, décide de procéder à une augmentation de capital en numéraire par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibiles détenues par les Associés à l'encontre de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant de quatre cent quatre

JCF

vingt onze mille euros (491.000 euros) de quarante neuf mille cent (49.100) actions ordinaires nouvelles de la société d'une valeur nominale de dix (10) euros chacune ce qui aura pour effet de porter le capital social de la société ABCFP à 500.000 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Dominique FABIANI, Représentant légal de la société BFP Capital, déclare souscrire pour le compte de cette dernière l'augmentation dans son intégralité et libéré par compensation avec le compte courant ouvert dans les livres.

Tous les autres actionnaires déclarent renoncer à leur droit préférentiel de souscription.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, en conséquence des résolution précédentes, décide de modifier les articles 6 et 7 des statuts :

ARTICLE 6 – APPORTS

A la constitution de la société, les soussignés ont fait les apports en numéraire suivants :

- La société BFP Capital, la somme de six mille trois cent euros ... 6.300 €
- Monsieur Jean-Michel AARON, la somme de neuf cents euros ... 900 €
- Monsieur Sylvain COENCA, la somme de trois cents euros 300 €
- Monsieur David COENCA, la somme de trois cents euros 300 €
- Monsieur Jonathan COENCA, la somme de trois cents euros 300 €
- La société JC FINVEST SA, la somme de neuf cents euros 900 €

Correspondant à 900 actions de DIX EUROS (10 €) chacune, souscrites et libérées en totalité ain si que l'atteste le certificat du déopositaire établi par la Banque dénommée ISBC (CAE du 4 septembre) 3, rue des Mathurins – 75440 PARIS CEDEX 09.

Lors de l'assemblée générale mixte du 17 décembre 2021 :

La société BFP Capital apporte la somme de quatre cent quatre vingt onze mille euros 491.000 €.

Par compensation avec sa créance en compte courant.

ARTICLE 7 – CAPITAL

Lors de la constitution de la société, le capital social a été fixé à la somme de NEUF MILLE EUROS (9.000 €) divisé en NEUF CENTS (900) actions de DIX EUROS (10 €) chacune, libérées en totalité.

JCF

Lors de l'Assemblée Générale mixte du 17 décembre 2021, il a été apporté par la société BFP Capital la somme de QUATRE CENT QUATRE VINGT ONZE MILLE EUROS (491.000 €) libérés par compensation avec une créance en compte courant certifiée.

Le capital a ainsi été porté à CINQ CENT MILLE EUROS (500.000 €) divisé en CINQUANTE MILLE (50.000) actions de DIX EUROS (10 €).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14H00 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et les membres du bureau.

Madame Sandra LEROY

Monsieur Dominique FABIANI

Monsieur Alexandre BIBAS

JC FINVEST

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

ABCFP

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

aplitec

Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

ABCFP

SAS au capital de 9 000 euros
Siège social : 13 rue Saint-Florentin
75008 PARIS

821 892 304 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'assemblée générale de la société ABCFP SAS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons établi en date du 1er octobre 2021, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 7 décembre 2021, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCFP SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

MOTIVATION DE LA RESERVE

Réserve pour limitation :

La société ABCFP est en litige avec les vendeurs du bien immobilier situé au 15 rue d'Antibes à Cannes, tel que décrit dans la partie « Faits caractéristiques » de l'annexe aux comptes annuels où il est également précisé que le jugement de première instance a fait l'objet d'un appel. Nous ne disposons pas, à la date d'émission de notre rapport, de suffisamment d'informations pour apprécier l'issue de la procédure. Le risque porte sur :

- Le recouvrement de l'indemnité d'immobilisation versée d'un montant de 850 k€ et
- La valeur recouvrable du stock à hauteur des frais stockés et payés pour 170 k€.

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément :

- Les règles et méthodes comptables de l'annexe exposent que les comptes annuels ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation compte tenu du soutien apporté par le principal associé. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné la situation de votre société au regard de la continuité d'exploitation, et avons apprécié l'information donnée en annexe à ce titre.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

À l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à votre disposition dans le délai prescrit par l'article 19 des statuts, les documents et informations nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

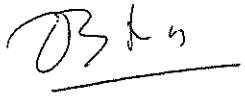
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 20 décembre 2021

Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par



Marie-Françoise BARITAUX-IDIR

Bilan Actif

Etat exprimé en euros	31/12/2020 Brut	31/12/2020 Amort. et Dépréc.	31/12/2020 Net	31/12/2019 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	309 812		309 812	813 812
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 444 439		1 444 439	1 542 453
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	433		433	3 341
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**1 754 684**		**1 754 684**	**2 359 606**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	**1 754 684**		**1 754 684**	**2 359 606**

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 000	9 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(101 750)	(58 936)
	Résultat de l'exercice	**(38 525)**	**(42 814)**
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	**(131 275)**	**(92 750)**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	1 144 730	1 118 180
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 228	1 323 606
	Dettes fiscales et sociales		
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10 570
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	**1 885 958**	**2 452 356**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**1 754 684**	**2 359 606**

	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(38 524,61)	(42 814,32)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 885 958	2 452 356
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en **euros**

		France	Exportation	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			**1**	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			(504 000)	5 644
	Variation de stock			504 000	(5 644)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			38 525	28 506
	Impôts, taxes et versements assimilés				
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation (2)			**38 525**	**28 506**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(38 525)**	**(28 506)**

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020	31/12/2019
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(38 525)**	**(28 506)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER		
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**(38 525)**	**(28 506)**
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		14 309
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		**14 309**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**(14 309)**
	PARTICIPATION DES SALARIES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES		
	TOTAL DES PRODUITS	**1**	
	TOTAL DES CHARGES	**38 525**	**42 814**
	RESULTAT DE L'EXERCICE	**(38 525)**	**(42 814)**

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) dont produits concernant les entreprises liées		
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 754 684** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 0 **1** euros et un total **charges** de **38 525** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-38 525** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020.**
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et suivants, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG et homologué par arrêté le 26 décembre 2016 (JO du 28).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation compte tenu du soutien du principal associé,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Toutes les dépenses afférentes à ce projet immobilier sont comptabilisées en stock, avant leur éventuelle affectation ultérieure en immobilisation, car elle concerne un bien immobilier dont la destination (destiné à être vendu ou donné en location) est incertaine à ce jour.

Le cout d'entrée en stock du bien immobilier est évalué comme suit :

- cout d'acquisition du bien,
- frais d'acquisition,
- honoraires,
- commissions sur achats,
- frais d'acte et droits de mutation,
- charges de remise en état du bien,
- frais de démolition,
- indemnités d'éviction.

Les frais financiers ne sont pas stockés.

Les stocks sont dépréciés lorsque le cout d'entrée du bien est supérieur à sa valeur actuelle.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
	TOTAL						

Amortissements

Etat exprimé en **euros**		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
Dont dotations et reprises	- d'exploitation				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	41 839	41 839	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	1 402 600	1 402 600	
Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES	**1 444 439**	**1 444 439**	

(1)	Prêts accordés en cours d'exercice
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	741 228	741 228		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 144 730	1 144 730		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	**1 885 958**	**1 885 958**		

(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	294 819

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		900,00	10,0000	9 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		**900,00**	**10,0000**	**9 000,00**

Engagement hors bilan

Etat exprimé en **euros**

Engagement sur l'acquisition d'un bien immobilier situé à Cannes pour une valeur de 14 000K€ (compromis de vente du 17 mai 2016 non dénoncé par le vendeur)

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Faits caractéristiques

Etat exprimé en **euros**

Le contentieux qui oppose la société aux époux DUFFAUT et à la société RIMONT, résultant de la promesse de vente de l'immeuble 15, rue d'Antibes (06400) Cannes faisait au 31 décembre 2020, l'objet d'une procédure devant le Tribunal Judiciaire de Grasse.

La promesse en cause étant une promesse unilatérale de vente, aurait dû être enregistrée dans les 10 jours.
Cette absence d'enregistrement en entraîne la nullité.

D'autre part, alors que les promettants auraient dû justifier d'un diagnostic amiante, il s'est avéré, après signature de la promesse, que le pignon de l'immeuble mitoyen était recouvert de plaques d'amiantes, ce dont les acquéreurs n'avaient pas été informés et qui en affecte gravement la valeur et le prix. Rendant notamment impossible le projet ayant fait l'objet du permis de construire.

Que le Tribunal Judiciaire de Grasse a rendu en date du 12 janvier 2021, un jugement en faveur des époux DUFFAUT et à la société RIMONT .
Qu'il a été interjeté appel de cette décision.

En cas d'échec de cet appel, le risque porte sur l'indemnité d'immobilisation déjà versée, d'un montant de 850 k€ et sur les frais liés au projet comptabilisés en stock déjà réglés, d'un montant de 170 k€.

Que l'immobilisation des fonds versés dans cette affaire a privé la société des moyens nécessaires pour en lancer une autre.

Que cette situation a déterminé certains associés à céder leurs parts. Qu'ils acceptent que le remboursement de leurs comptes courants soient soumis aux aléas du résultat de cette procédure.

Que les associés subsistant sont convenus de procéder à une augmentation de capital de façon à doter la société des moyens nécessaires à sa relance."

A la date du 16 mars 2020, le gouvernement Français a édicté des dispositions strictes relatives à l'épidémie de Covid-19 en cours dans le monde. La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2020
Total des Charges à payer		**695 160**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**695 160**
FACT.NON PARV. -FRSS	*695 160*	

Faits postérieurs à la clôture

Etat exprimé en **euros**

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. L'épidémie de Covid-19 étant toujours en cours à la date d'arrêté des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.